



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pesticides

Question au Gouvernement n° 2725

Texte de la question

RÉGLEMENTATION DES PESTICIDES

M. le président. La parole est à Mme Laurence Abeille, pour le groupe écologiste.

Mme Laurence Abeille. Madame la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, le Centre international de recherche sur le cancer vient de classer parmi les substances potentiellement cancérigènes cinq pesticides, dont le glyphosate. Substance active du Roundup de Monsanto, qui est le désherbant le plus utilisé au monde, le glyphosate est présent dans un champ de blé sur trois en France ; il est également utilisé par les particuliers et les collectivités. Cette substance se trouve donc partout, dans l'air, dans l'eau, dans les aliments. Dans le reste du monde, cet herbicide est également associé à la culture d'organismes génétiquement modifiés.

L'annonce de la dangerosité de ce produit n'est pas une surprise : depuis 2012 au moins et les études menées par Gilles-Éric Séralini, nous savons que l'association de Roundup et de plants OGM présente des risques avérés pour la santé.

M. Bernard Accoyer. M. Séralini est un usurpateur !

Mme Laurence Abeille. Le Centre international de recherche sur le cancer a également classé le pesticide malathion au nombre des cancérigènes probables. Il est notamment utilisé en Guyane, et mes collègues François-Michel Lambert et Brigitte Allain ont dénoncé à plusieurs reprises ce scandale sanitaire.

Ce classement doit nous faire réagir vite. Rappelons que jamais un agent classé cancérigène n'a été rétrogradé à un niveau de dangerosité inférieur.

Nous savons que les industriels, comme Monsanto, sont à l'œuvre pour instiller du doute scientifique, pour fabriquer du mensonge et remettre en cause ce classement. Il serait irresponsable de la part des politiques de ne pas tenir compte de l'analyse de l'institution sanitaire mondiale de référence dans le domaine du cancer.

L'interdiction de tels produits devient urgente : nous ne pouvons pas laisser sur le marché des produits dangereux pour la santé, notamment pour celle des agriculteurs, alors que, dans le même temps, nous affirmons notre ambition de convertir le modèle agricole français à l'agroécologie. Transformer notre agriculture et protéger notre santé suppose d'interdire les substances les plus nocives, comme notre assemblée a eu le courage de le faire la semaine dernière pour les néonicotinoïdes.

Mme la ministre, que comptez-vous faire pour parvenir à une interdiction rapide de ces produits cancérigènes ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes*. Le classement de cinq substances comme potentiellement cancérogènes par l'Organisation mondiale de la santé doit être pour nous, en effet, madame la députée Abeille, un signal très fort de mobilisation et d'alerte : nous ne pouvons pas faire comme si ces produits ne comportaient pas des risques pour leurs utilisateurs.

Trois de ces cinq substances étant d'ores et déjà interdites dans notre pays et en Europe, seules deux sont en cause, et d'abord le malathion. Ce pesticide a été utilisé de manière dérogatoire, notamment en Guyane, pour lutter contre l'épidémie de chikungunya, le vecteur de cette maladie s'étant avéré résistant à tous les autres insecticides. Depuis l'annonce de l'Organisation mondiale de la santé, l'utilisation de ce produit a été suspendue. Les agences sanitaires doivent désormais déterminer ce qu'elles devront préconiser en cas de nouvelle épidémie, étant donné l'inefficacité des autres produits.

S'agissant de la substance active du Roundup, je veux appeler votre attention sur le fait que le Gouvernement est très mobilisé. Stéphane Le Foll a fait de la réduction des herbicides une des priorités de son action, puisque les agriculteurs sont les premiers concernés par les risques qu'ils comportent.

Une évaluation européenne de la toxicité de ces produits est en cours. Elle devra faire l'objet d'une analyse précise par les agences sanitaires. Je veux vous assurer, madame la députée, que l'ensemble du Gouvernement est très vigilant : on ne peut pas prendre de risques avec la santé de nos concitoyens.
(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Abeille](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2725

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 mars 2015](#)